



Les limicoles nicheurs du Marais breton



▲ *L'échasse blanche est l'un des limicoles dont la reproduction s'est beaucoup développée sur le site depuis 30 ans.*

**BERTRAND TROLLET, OLIVIER GIRARD,
FRANCK IBAÑEZ, ANTHONY LEVESQUE,
JEAN-CHRISTOPHE DELATTRE,
AURÉLIEN MOREAU**

ONCFS, Direction de la recherche
et de l'expertise, Unité Avifaune migratrice –
Chanteloup, L'Île-d'Olonne.

Contact : bertrand.trollet@oncfs.gouv.fr

Un site d'une richesse exceptionnelle...

Le Marais breton vendéen (ou plus simplement Marais breton) couvre environ 32 000 hectares dans le nord-ouest de la Vendée et, pour une petite partie, dans l'extrême sud-ouest de la Loire-Atlantique. Ce marais est composé essentiellement de prairies naturelles, généralement humides et dans certaines parties inondables, qui sont entrecoupées d'un réseau très dense de canaux, de fossés et d'étiars. Les cultures, peu abondantes hormis dans les polders, sont concentrées surtout au sud du marais. De nombreux bassins, doux ou saumâtres, sont

Le Marais poitevin et le Marais breton vendéen sont les deux plus grandes zones humides de la façade atlantique. Le premier est depuis longtemps réputé pour son avifaune, qui est historiquement assez bien documentée. Jusqu'au début des années 1980, celle du Marais breton vendéen était par contre à peu près totalement inconnue. Depuis, nous avons étudié et suivi les oiseaux d'eau nicheurs sur ce site, qui s'avère être de loin le meilleur de notre pays pour la reproduction des limicoles.

présents dans les parties nord et ouest essentiellement. L'élevage (bovin, équin et ovin) est l'activité principale.

Sa richesse en oiseaux d'eau nicheurs a été mise en évidence par l'ONCFS (Station de Chanteloup) à partir du début des années 1980. Il est apparu notamment qu'il s'agissait, de loin, de la meilleure zone française pour la reproduction des limicoles, tant en termes de diversité que d'abondance. Afin d'estimer les effectifs concernés et de suivre leur évolution, un protocole de recensement a été mis au point et appliqué opportunément à plusieurs reprises à partir de 1986. Le dernier de ces recensements en date a eu lieu au printemps 2015.

Deux méthodes de recensement selon l'abondance des espèces

Pour les espèces assez bien répandues comme le vanneau huppé, le chevalier gambette et l'échasse blanche, les observations sont faites sur un échantillon. La surface du Marais breton a été divisée en 165 secteurs de tailles proches et séparés par des limites visibles et pérennes (routes, chemins, fossés...). De cet ensemble a été extrait un échantillon de trente secteurs tirés au hasard. Leur surface moyenne est de 186 hectares. Au moins quatre passages sont effectués sur chacun d'eux entre fin mars et fin mai, pour y localiser aussi complètement

que possible tous les oiseaux présents, caractériser leur comportement et, lorsque c'est possible, déterminer leur sexe. Les observations sont faites essentiellement à partir des voies carrossables.

Pour les espèces rares ou peu répandues comme la barge à queue noire ou la bécassine des marais, l'ensemble du marais est prospecté tout au long du printemps, afin d'y localiser les oiseaux nicheurs aussi exhaustivement que possible.

Le comportement des oiseaux (parade nuptiale, couvain, présence de poussins, alarme, harcèlement de prédateurs potentiels, etc.) et leurs localisations successives sont utilisés pour distinguer les individus probablement ou certainement nicheurs, de ceux qui peuvent ne pas l'être.

La synthèse des observations est réalisée en fin de saison. Elle aboutit à une estimation de l'effectif global pour chaque espèce suivie. Cette estimation est déduite directement des recensements complets, ou indirectement à partir des résultats obtenus sur l'échantillon de secteurs.

Résultats

Échasse blanche

En Vendée, la reproduction de l'échasse blanche est attestée depuis le début du XX^e siècle ; mais jusqu'aux années 1960, elle y était peu commune. Elle est maintenant répandue dans tous les marais littoraux, en particulier le Marais breton (Trolliet, 2014a).

Près de 400 couples y ont été notés en 2015, soit la plus forte valeur enregistrée depuis 1986 (figure 1). Cela représente de 11 à 15 % de l'effectif nicheur national (MNHN, 2014).

Simultanément à son expansion, l'échasse a étendu l'éventail de ses habitats. Elle privilégiait auparavant les plans d'eau saumâtres peu profonds. À présent, elle niche abondamment aussi dans des milieux doux, y compris dans des prairies humides où elle peut côtoyer le vanneau huppé.

Avocette élégante

L'échantillonnage spatial ne convient pas pour cette espèce coloniale et pourrait aboutir à des estimations trop éloignées de la réalité. Le recensement doit donc être réalisé exhaustivement, sur l'ensemble du marais.

L'avocette a commencé à nicher dans le Marais breton en 1974, sur la lagune de Bouin (Girard, 2014a). Cantonnée auparavant sur cette lagune, puis aussi sur quelques plans d'eau saumâtres dans l'ouest du marais, elle a progressivement colonisé une grande partie de ce site à partir des années 1980. À l'instar de l'échasse – quoique dans une moindre mesure –, elle s'est adaptée à une grande variété d'habitats.

Estimé à 150 couples en 1986, l'effectif nicheur a ensuite augmenté. Il était un peu supérieur à 500 couples à la fin des années 1990 et à 450 à la fin des années 2000, représentant alors 9 à 12 % de l'effectif reproducteur national. L'avocette n'a pas été recensée en 2015, mais l'effectif est apparu nettement plus faible.

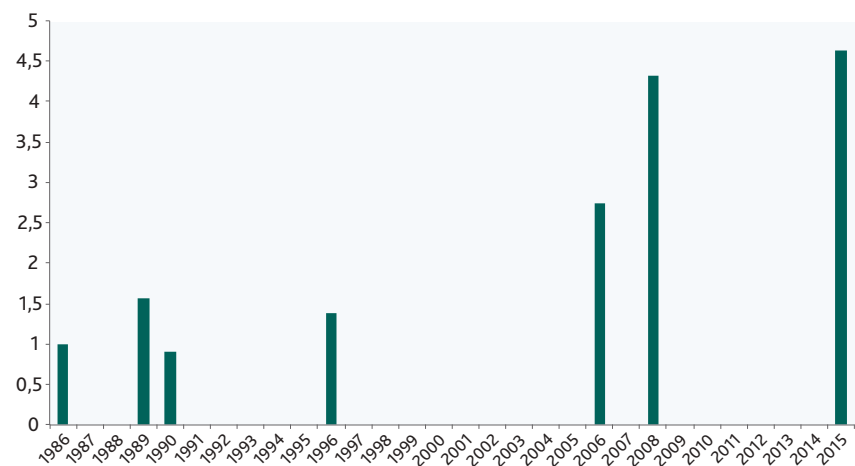
Petit gravelot

Se reproduisant localement sur des zones ostréicoles, des chantiers ou des sites de dépôt de granulats, le petit gravelot est rare dans le Marais breton (moins d'une dizaine de couples).

Gravelot à collier interrompu

Le gravelot à collier interrompu niche sur la lagune saumâtre de Bouin et les zones ostréicoles qui la jouxtent. Le nombre de couples locaux est de l'ordre d'une quinzaine (Chaillot, 2014).

Figure 1 Évolution du nombre estimé de couples nicheurs d'échasse blanche dans le Marais breton de 1986 à 2015.



▼ Comme l'échasse, l'avocette a su s'adapter à une grande variété d'habitats de nidification sur le marais, ce qui a favorisé son expansion.



© T. Trolliet

Vanneau huppé

On ne dispose d'aucune évaluation fiable de l'effectif local avant 1986 (Guéret & Trolliet, 2014), mais l'espèce était manifestement plus abondante quelques années auparavant. On peut supposer que les deux vagues de froid de début 1985 et 1986 aient été à l'origine d'une baisse sensible du nombre de reproducteurs avant le premier recensement du printemps 1986.

L'estimation pour 2015 est d'environ 2 500 couples ; c'est moins qu'en 2010 (figure 2), probablement en partie du fait de la mortalité massive subie par cette espèce lors de la vague de froid de février 2012 (Girard, 2012). L'effectif du Marais breton représente entre 14 et 21 % de l'effectif national (Caupenne & Trolliet, 2015). Il s'agit, de loin, du meilleur site français pour la reproduction de cette espèce.

La figure 3 schématise la répartition du vanneau huppé dans les secteurs de l'échantillon en 2015 et, pour comparaison,

la figure 4 fait de même pour 2006 et 2010. En 2015, il est présent sur les trente secteurs et les différences de densités suivant les secteurs sont similaires à ce qu'elles étaient en 2006 et 2010.

Sauf en cas de vague de froid, ces individus restent à peu près sur place toute l'année (Trolliet, 1990).

Figure 2 Évolution relative du nombre estimé de couples nicheurs de vanneau huppé dans le Marais breton de 1986 à 2015.
L'indice 1 correspond à l'année 1986.

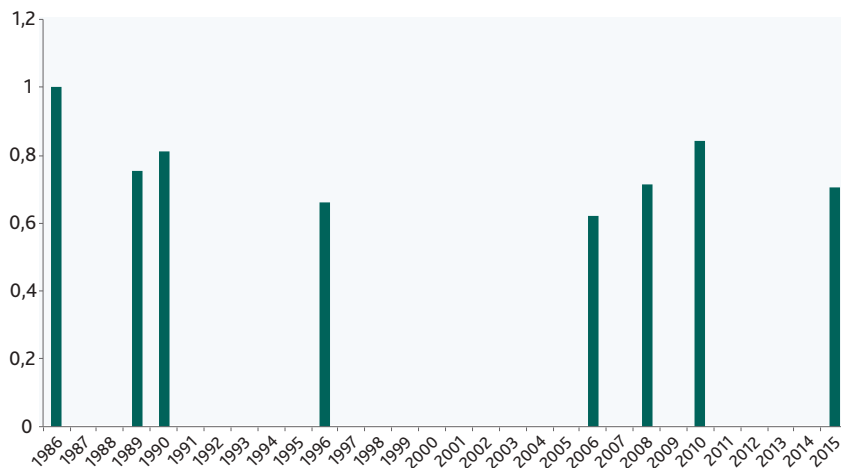
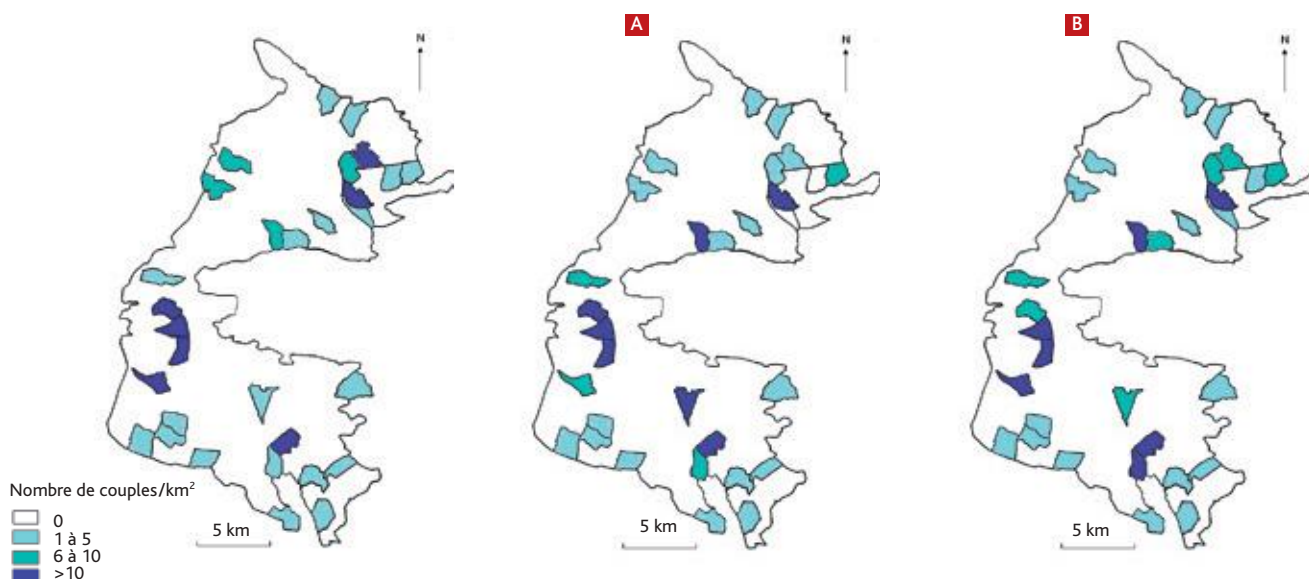


Figure 3 Répartition schématique du vanneau huppé dans les secteurs de l'échantillon en 2015.

Figure 4 Répartition schématique du vanneau huppé dans les secteurs de l'échantillon en 2006 **A** et 2010 **B**.



▼ Avec quelque 2 500 couples estimés en 2015, le Marais breton accueille la plus grande population nicheuse de vanneau huppé de France.



Chevalier gambette

L'effectif nicheur est d'un millier de couples en 2015, ce qui représente entre 56 % et les trois quarts de l'effectif français (MNHN, 2014). Il est plus faible qu'au milieu des années 1980 (Trolliet, 1994), mais il n'y a pas pour autant de nette tendance d'évolution sur la période étudiée (*figure 5*).

Cette espèce a été notée sur 23 des 30 secteurs de l'échantillon (*figure 6*). Elle est moins répandue que le vanneau huppé. Ses plus fortes densités s'observent dans des secteurs où ce dernier est bien présent, sur les communes de Beauvoir-sur-Mer et La Barre-de-Monts. La répartition du chevalier gambette est, elle aussi, assez constante.

Figure 5 Évolution relative du nombre de couples nicheurs de chevalier gambette dans le Marais breton de 1986 à 2015.
L'indice 1 correspond à l'année 1986.

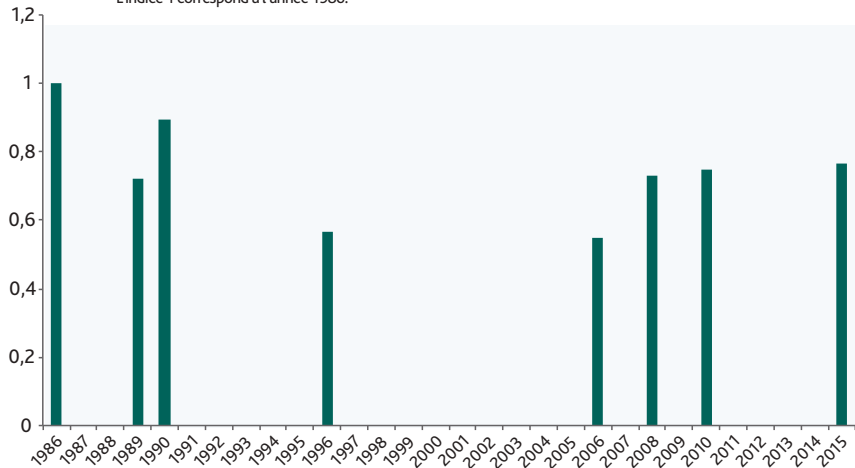
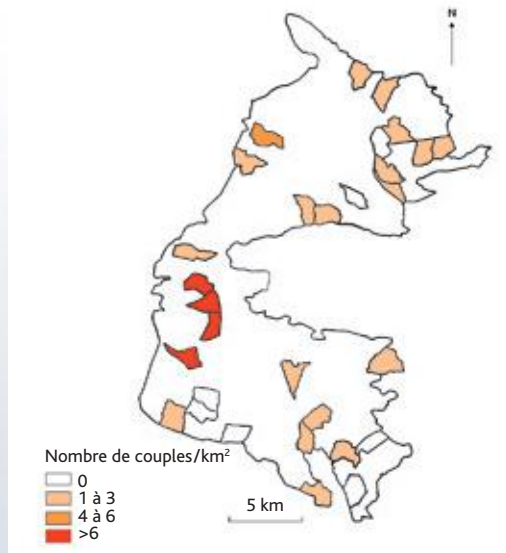


Figure 6 Répartition schématique du chevalier gambette dans les secteurs de l'échantillon en 2015.



Le Marais breton est spécialement important à l'échelle nationale pour la reproduction du chevalier gambette (photo) et de la barge à queue noire.

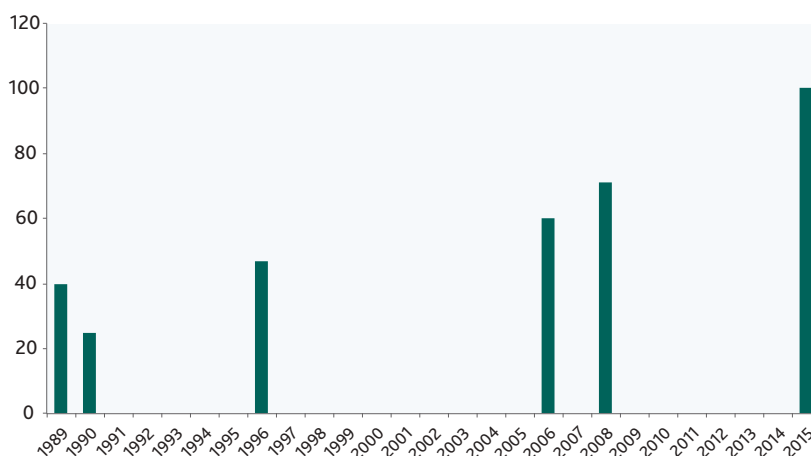


Barge à queue noire

En France, c'est dans la partie vendéenne du Marais poitevin que la reproduction de la barge à queue noire a d'abord été signalée, dans les années 1930. À partir des années 1950, elle a niché de façon le plus souvent éphémère dans d'assez nombreux sites, près du littoral comme à l'intérieur des terres ; moins d'une dizaine restent actuellement occupés (Trolliet, 2014b).

On ne sait pas à partir de quand la barge à queue noire a commencé à nicher dans le Marais breton. Après y avoir augmenté depuis les années 1980 (Trolliet & Ibañez, 1990 – **figure 7**), l'effectif a atteint en 2015 la centaine de couples, soit près des deux tiers de la population française. Ces oiseaux n'occupent pour l'essentiel qu'une petite partie sud du marais.

Figure 7 Évolution du nombre estimé de couples nicheurs de barge à queue noire dans le Marais breton de 1989 à 2015.



▼ Une centaine de couples de barge à queue noire, soit près des deux tiers de la population reproductrice française, étaient présents sur le site en 2015.



Combattant varié

Le combattant ne niche qu'occasionnellement en France. Sa reproduction a été prouvée dans le Marais breton en 1997 (Girard, 2014b). Lors de certaines années récentes, comme en 2015, des arènes de parade temporaires ont été notées début mai. Il n'est pas exclu que des femelles soient restées pour nicher, mais aucun indice ne l'a confirmé.

Bécassine des marais

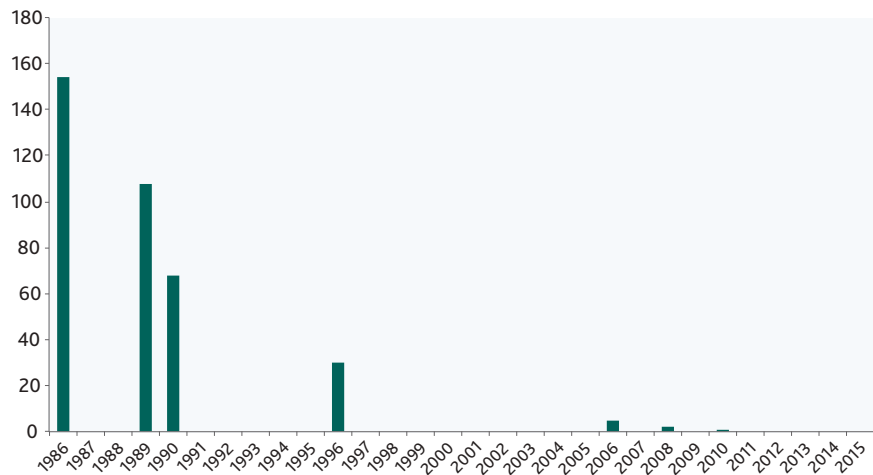
La nidification de la bécassine des marais était signalée dans le Marais breton dès les années 1930, mais son abondance est restée inconnue jusqu'en 1986 (Trolliet, 2014c). Nous y avons alors recensé 154 couples, ce qui représentait plus de la moitié de l'effectif national. Depuis, la population reproductrice locale s'est effondrée (*figure 8*).

À partir de 2010, seuls des indices d'une possible reproduction ont été relevés. Compte tenu de la surface de ce site et du comportement de l'espèce, il n'est pas exclu qu'une poignée de couples y nichent encore ; mais l'oiseau est au bord de l'extinction locale.

C'est aussi le cas dans l'ensemble du pays où l'effectif nicheur, estimé à la fin des années 1980 à 200-300 couples (Trolliet & Ibañez, 1994), n'est plus que de 37 à 62 couples (Michelat, 2015). Le déclin rapide de la nidification de la bécassine des marais dans le Marais breton, comme dans les autres zones françaises où les contextes sont différents, paraît bien difficile à expliquer.

Plusieurs hypothèses (non exclusives) peuvent être émises : augmentation du prélèvement cynégétique de jeunes inexpérimentés en début de saison de chasse (dont l'ouverture a été avancée localement), de la pression de prédation sur les pontes et nichées, de la fréquence de printemps trop secs rendant les milieux impropres avant la fin de l'élevage des jeunes, et dégradation des habitats de reproduction (localement drainage de bassins en eau douce et de dépressions inondables).

Figure 8 Évolution du nombre estimé de couples nicheurs de bécassine des marais dans le Marais breton de 1986 à 2015.



► Il n'est pas exclu que le combattant varié se reproduise lui aussi dans cette zone humide...

Conclusion

Ce sont donc neuf espèces de limicoles qui nichent dans le Marais breton ou y ont niché récemment. Seules quatre autres espèces de limicoles nichant en France métropolitaine ne le font pas dans le Marais breton : l'huîtrier-pie, le grand gravelot, le chevalier guignette et le courlis cendré. Dans les trois premiers cas, cette absence est normale, faute de milieux adéquats. L'absence du courlis cendré est par contre surprenante. On trouve en effet dans le Marais breton des milieux qui paraissent pouvoir convenir à cette espèce au demeurant assez adaptable.

Aucun autre site français n'accueille une telle diversité de limicoles nicheurs. Leur abondance en ce lieu est tout aussi particulière puisqu'on y trouve près de 4 500 couples, toutes espèces confondues. Au niveau national, ce site est spécialement important pour la barge à queue noire et le chevalier gambette et, dans une moindre mesure, pour le vanneau huppé, l'échasse blanche et l'avocette.

Cet intérêt marqué repose sur diverses caractéristiques de la plus grande partie de cette région naturelle : paysages ouverts, nombreux plans d'eau (anciens marais salants) peu profonds en eau douce ou saumâtre, nombreuses mares d'eau douce servant pour l'abreuvement du bétail, fossés et étiers, fréquente juxtaposition de divers milieux doux et saumâtres, microrelief faisant alterner milieux prairiaux et aquatiques, et surtout prépondérance de prairies naturelles humides exploitées extensivement par la fauche ou le pâturage du bétail.

Des mesures agro-environnementales ont été mises en œuvre dans ce marais, de façon un peu pionnière, dès le tout début des années 1990. Initialement, leur objectif environnemental prioritaire était la conservation de ce peuplement de limicoles nicheurs. Elles ont freiné, mais pas tout à fait empêché, des évolutions défavorables à ces derniers : baisse de la pression globale de pâturage, drainage de bassins et dépressions inondables, et localement fertilisation de prairies. Mais elles ont préservé l'essentiel et restent nécessaires au maintien de l'élevage extensif en prairie naturelle humide, et donc à la conservation de la biodiversité locale dont les limicoles nicheurs sont une des composantes les plus remarquables.

Remerciements

Nous remercions très sincèrement ceux qui ont contribué à ces recensements, et plus particulièrement Jean-François Cornuaille, Michel Fouquet, Michel Bouron, André François, Christophe Gillette, André Puaud, Franck Renaudeau et Patrick Mercier. ●

Bibliographie

- Caupenne, M. & Trollet, B. 2015. Vanneau huppé *Vanellus vanellus*. In : Issa, N. & Muller, Y. (coord.). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux & Niestlé, Paris : 526-529.
- Chaillot, L. 2014. Gravelot à collier interrompu. In : Marchadour, B. (coord.). *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire. Delachaux & Niestlé, Paris : 188-191.
- Girard, O. 2012. Vague de froid de février 2012 : hécatombe d'oiseaux sur les routes de l'ouest de la France. *Alauda* 80 : 125-132.
- Girard, O. 2014a. Avocette élégante. In : Marchadour, B. (coord.). *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire. Delachaux & Niestlé, Paris : 180-181.
- Girard, O. 2014b. Combattant varié. In : Marchadour, B. (coord.). *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire. Delachaux & Niestlé, Paris : 196-197.
- Guéret, J.-P. & Trollet, B. 2014. Vanneau huppé. In : Marchadour, B. (coord.). *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire. Delachaux & Niestlé, Paris : 192-195.
- Michelat, D. 2015. Bécassine des marais *Gallinago gallinago*. In : Issa, N. & Muller, Y. (coord.). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux & Niestlé, Paris : 552-555.
- MNHN (coord.). 2014. Résultats synthétiques de l'évaluation des statuts et tendances des espèces d'oiseaux sauvages en France, période 2008-2012. Rapportage article 12 DO.
- Trollet, B. 1990. Premiers résultats fournis par le baguage du Vanneau dans le Marais breton. *Bull. Mens. ONC* n°148 : 7-8.
- Trollet, B. & Ibañez, F. 1994. Bécassine des marais. In : Yeatman-Berthelot, D. & Jarry, G. (éd.) : *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France*, S.O.F. : 296-297.
- Trollet, B. 1994. Chevalier gambette. In : Yeatman-Berthelot, D. & Jarry, G. (éd.) : *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France*, S.O.F. : 306-309.
- Trollet, B. 2014a. Échasse blanche. In : Marchadour, B. (coord.). *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire. Delachaux & Niestlé, Paris : 176-179.
- Trollet, B. 2014b. Plan national de gestion (2015-2020). Barge à queue noire (*Limosa limosa*). ONCFS, L'île d'Olonne. 102 p.
- Trollet, B. 2014c. Bécassine des marais. In : Marchadour, B. (coord.). *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire. Delachaux & Niestlé, Paris : 198-201.
- Trollet, B. & Ibañez, F. 1990. Les effectifs de la Barge à queue noire *Limosa limosa* nicheuse en Vendée. *L'Oiseau et RFO* n° 60 : 208-211.

▼ *Bécassine des marais perchée sur un poteau téléphonique, comportement typique d'un oiseau nicheur qui a de moins en moins cours dans le Marais breton comme ailleurs en France...*



© T. Trollet